

ARBRE ILLUMINÉ DE 3 PI

no de modèle. 151-2737-6 | Numéro sans frais : 1 866 827-4985

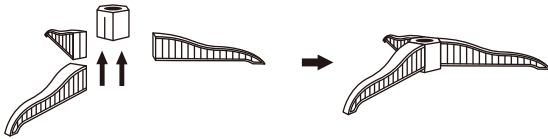
REMARQUE IMPORTANTE : Veuillez lire attentivement ce guide avant l'assemblage et conservez-le à titre de référence.

CONSIGNES D'ASSEMBLAGE

Suivez attentivement les consignes ci-dessous pour assembler votre arbre facilement et rapidement.

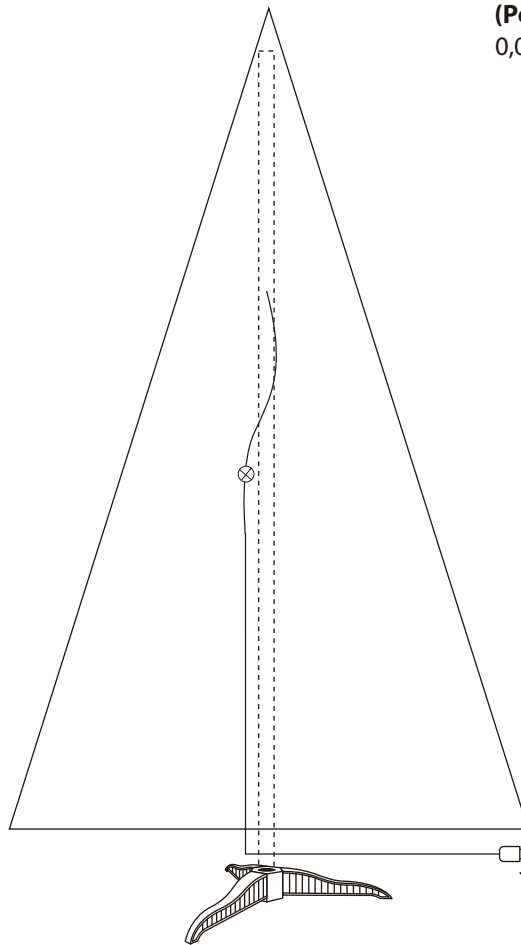
1. Avant de commencer, choisissez un endroit près d'une prise murale.
2. Assemblez le support de l'arbre et déposez-le sur une surface plane. (Voir la fig. A.)

Fig. A - Assemblage du support d'arbre



Insérez les pieds dans les fentes de la base et glissez-les vers le haut jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés.

Fig. B - Assemblage de l'arbre et des lumières



*Caractéristiques électriques de l'arbre
(Pour usage intérieur seulement)

0,02 A, 120 V, 60 Hz

3. Insérez soigneusement le tronc de l'arbre dans le support d'arbre déjà assemblé. Assurez-vous que le tronc soit inséré fermement et solidement dans le support.
4. Donnez forme aux branches et rameaux. Déplacez les branches pour combler tout espace vide. Relevez légèrement tous les rameaux de branche pour obtenir un aspect uniforme. Votre arbre est maintenant prêt à être décoré.
5. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise murale.

ENTREPOSAGE

1. Débranchez le jeu de lumières de la prise murale et enlevez les ornements et décorations de l'arbre.
2. Soulevez délicatement le tronc de l'arbre pour le retirer du support d'arbre.
3. Rangez soigneusement l'arbre et le support d'arbre dans la boîte de rangement puis refermez la boîte avec du ruban adhésif.
4. Lorsque vous ne vous servez pas de l'arbre, rangez-le dans un endroit frais et sec à l'abri du soleil. La chaleur et l'humidité pourraient endommager votre arbre.
5. Tenir hors de la portée des animaux de compagnie et des enfants.

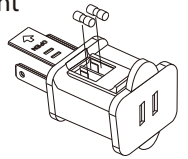
Pour les arbres illuminés, si l'arbre ne s'allume pas.

1. Assurez-vous que toutes les fiches sont enfoncées dans leur rallonge correspondante tel qu'indiqué dans la **Fig. B** et que le cordon d'alimentation est branché dans la prise murale. Consultez les consignes d'assemblage.
2. Vérifiez si les ampoules sont mal vissées, défectueuses ou manquantes et remplacez-les au besoin.

Remplacez le fusible

- Saisissez la fiche et retirez-la de la prise ou de tout autre réceptacle de sortie. Ne débranchez pas en tirant sur le cordon d'alimentation.
- Ouvrez le couvercle du fusible. Faites glisser le couvercle d'accès au fusible sur le dessus de la fiche de branchement et vers les lames pour l'ouvrir.
- Retirez le fusible soigneusement.
- Risque d'incendie. Remplacez uniquement par un fusible de 3 A, 125 V (Fourni dans le sac de pièces de rechange).
- Refermez le couvercle du fusible. Faites glisser le couvercle d'accès au fusible sur le dessus de la fiche de branchement.

ATTENTION : Risque d'incendie. Ne remplacez pas la fiche de branchement. Ne retirez pas le dispositif de sécurité (fusible). Jetez le produit si la fiche de branchement est endommagée.



PIÈCES DE RECHANGE

Chaque arbre comprend des broches de charnières et des rondelles. Si votre arbre est pré-illuminé, des ampoules et des fusibles supplémentaires sont également inclus. S'il vous en faut davantage, veuillez communiquer avec notre centre de service à la clientèle.

GARANTIE DE UN AN SUR L'ARBRE

Cet article comprend une garantie de un (1) an contre les défauts de fabrication et de matériaux. Noma Canada consent à remplacer l'article défectueux sans frais au cours de la période de garantie convenue s'il est retourné au magasin où vous l'avez acheté accompagné de la preuve d'achat. Exclusion : usure ou bris causés par un usage abusif ou inapproprié.

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS SUR LES LUMIÈRES

Cet article comprend une garantie de trois (3) ans contre les défauts de fabrication et de matériaux des lumières. Distribution Trifeuil consent à remplacer l'article défectueux lorsqu'il est retourné à l'endroit de l'achat, accompagné de la preuve d'achat, au cours de la période de garantie convenue. Cette garantie limitée n'est pas valable s'il s'avère que l'article a été modifié par le consommateur, endommagé ou utilisé abusivement, utilisé à des fins commerciales, ou si le dommage est causé par un accident, un acte de la nature, une négligence de la part du consommateur, un manquement aux procédures d'installation appropriées ou un vandalisme.